



Ouverture de l'édition 2024 du SNU

Le SNU est un **dispositif gratuit et compatible avec la scolarité**

PRÉ REQUIS



Avoir entre 15 et 17 ans



Un accord parental

Les inscriptions sont ouvertes : premiers séjours dès février ou avril 2024 !

Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent vivre une belle expérience collective, se rendre utile aux autres, créer des liens forts et se découvrir un talent pour l'engagement !

Deux étapes à vivre :



1. LE TEMPS DE COHÉSION

Le séjour collectif : dans un centre SNU, retrouvez pendant douze jours des jeunes venus d'autres départements qui partagent votre envie de faire bouger les choses et de vous engager pour la société.

- ⇒ Activités renforçant la cohésion, l'autonomie et l'engagement : projets collectifs, ateliers pratiques, sport, temps de démocratie, interne, rites républicains, etc.
- ⇒ Activités liées aux enjeux de société : citoyenneté, institutions européennes, santé, services publics, mémoire et défense, culture, développement durable, patrimoine, etc.

Vous pouvez choisir parmi les différents séjours proposés :

- **Du lundi 19 février au samedi 2 mars 2024**
- **Du lundi 15 avril au samedi 27 avril 2024**
- **Du lundi 17 juin au vendredi 28 juin 2024**
- **Du mercredi 3 juillet au lundi 15 juillet.**

Toutes les informations sont disponibles ici : <https://www.snu.gouv.fr/>

2. LE TEMPS DE SERVICE À LA NATION

L'ENGAGEMENT COURT - LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL : tout au long de l'année, d'une durée minimum de 84 heures ou pendant douze jours consécutifs durant l'année qui suit le séjour de cohésion.

Choisissez la cause que vous voulez soutenir : solidarité, culture, santé, sport, environnement et développement durable, éducation, citoyenneté, sécurité, défense et mémoire.

Près de chez vous, des organismes publics (collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics, etc.) et des associations vous proposent des offres de mission correspondant à vos attentes et à vos disponibilités : missions solidaires, aide à des publics fragiles, chantiers de restauration du patrimoine, organisation d'un événement culturel ou sportif, etc.

L'ENGAGEMENT LONG : dans un dispositif de volontariat existant, avant vos 25 ans et pour une durée de trois mois à un an : service civique qui est indemnisé, bénévolat associatif (jeveuxaider.gouv.fr), volontariat des armées, de la gendarmerie, de la police, sapeur-pompier volontaire etc.



POURQUOI S'ENGAGER ?

- Agir très concrètement pour une société plus solidaire
- Vivre une expérience humaine collective
- Être utile aux autres
- Connaître les formes d'engagement
- Donner du sens à son action

Pour s'inscrire c'est ici : <https://moncompte.snu.gouv.fr/preinscription>



Pour
en savoir plus,
rendez-vous sur
snu.gouv.fr
#SNU2024

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux !

